

Millésime : 2020 - Feuille n° _____

DEPARTEMENT DE LA
SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS



SEANCE DU MARDI 08 SEPTEMBRE 2020

Délibération n° **DEL2020_09_16**

Intitulé : **REPRESENTATION D'YVETOT NORMANDIE AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU LYCEE RAYMOND QUENEAU**

Administration générale - Institution - Désignation des représentants

*

L'an deux mille vingt , le huit septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle du Vieux Moulin, rue de l'Etang à Yvetot, sous la Présidence de Monsieur Gerard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 02 septembre 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 02 septembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 43 Représentés : 2

Présents :

Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Sylvain GARAND, Monsieur Didier TERRIER, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Dominique MACE, Monsieur Claude BELLIN, Madame Françoise DENIAU, Madame Stéphanie ETIENNE, Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Raphaël DIRAND, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Jean Louis LUC, Monsieur Eric CARPENTIER, Madame Céline DAMBRY, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Gerard LEGAY, Madame Régine HAUZAY, Monsieur Remy PATIN, Monsieur Pascal LEBORGNE, Monsieur Mario DEMAZIERES, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michael DODELIN, Madame Catherine DUSCHESNE, Monsieur Jean Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BOS, Monsieur Gilles COTTEY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herléane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Madame Lorena TUNA, Monsieur Florian LEMAIRE, Madame Yvette DUBOC, Madame Marie Claude

HERANVAL, Monsieur Jean Francois LE PERF, Madame Denise HEUDRON, Madame Charlotte MASSET, Monsieur Thierry SOUDAIS, Madame Dominique TALADUN

Absents :

Monsieur Laurent BENARD

Absents représentés :

Monsieur Vincent LEMETTAIS donne pouvoir à Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Arnaud MOUILLARD donne pouvoir à Madame Lorena TUNA

Administration:

Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Gabriel DEVAUX, M. Romain LEFEBVRE, M. Mick LEROY.

Monsieur Claude BELLIN est nommé secrétaire de séance.

*

Monsieur Gerard CHARASSIER soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

Le conseil d'administration est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement. Il est composé notamment de membres de l'établissement et de représentants élus (des personnels de l'établissement, d'élèves et de parents d'élèves). Il se réunit au moins 3 fois par an pour adopter des décisions ou donner son avis sur des sujets particuliers.

En application du 7° de l'article R. 421-14 du Code de l'éducation, les conseils d'administration des collèges et lycées comprennent un représentant de la commune siège de l'établissement et un représentant de l'EPCI.

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5711-1, L. 5211-1, L. 2121-21 et L. 2121-33,

vu le Code de l'éducation et notamment son article R. 421-14,

considérant le rapport présenté,

considérant que le projet

A reçu un avis favorable en Bureau du 01/09/2020

Article 1er – De proclamer M. Raphaël DIRAND représentant de la communauté de communes au sein du conseil d'administration du lycée Raymond Queneau.

Millésime : 2020 - Feuille n° _____

Article 2 – De charger Monsieur le Président de notifier la présente délibération au lycée Raymond Queneau.

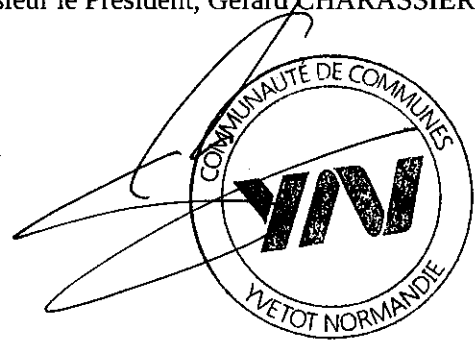
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, Gerard CHARASSIER



Envoyé en préfecture le 21/09/2020

Reçu en préfecture le 21/09/2020

Affiché le



ID : 076-247600620-20200908-DEL20200916-DE